

## CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT D'ADHÉSION

entre la SARL Espace Forme Aurillac, 92 rue de Marmiesse,  
15000 aurillac (SIRET 48500508600015) et l'adhérent.

### OBJET

Le présent document et les conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la SARL Espace Forme Aurillac (SIRET 48500508600015) et l'adhérent. Après avoir vu et visité le club, ses installations, son matériel, et/ou avoir pris connaissance des prestations proposées, ainsi que du règlement intérieur, l'adhérent accepte de souscrire avec Espace Forme un contrat d'abonnement nominatif et incessible. Par conséquent, il est seul autorisé à utiliser les appareils et tous autres aménagements mis à sa disposition pendant les horaires d'ouverture, selon le prix et les modalités indiqués par le présent contrat.

### PRESTATIONS

L'inscription à Espace Forme donnent accès à l'adhérent, en fonction de la formule choisie, aux services et activités sportives proposés par le club : musculation, cardio-training, cours collectifs, vestiaires, espace détente. Les heures d'ouverture et le règlement intérieur sont affichés au sein du club.

### CONDITIONS D'ACCÈS

A la signature du présent contrat, l'adhérent (à partir de 15 ans) se doit d'acquiescer un QR Code ou un badge d'entrée nominatif (10€) qui permet de l'identifier à chaque entrée. Il bénéficie grâce à cela de l'accès libre, 7 jours sur 7, de 6 h à 22 h. Il engage sa propre responsabilité en cas d'accident lors des heures en accès-libre.

L'encadrement des activités est assuré du lundi au vendredi de 9 h à 21 h et le samedi de 10 h à 13 h. Espace Forme se réserve le droit de modifier ses horaires, plannings et prestations afin de s'adapter aux attentes de sa clientèle.

### FORMULES D'ABONNEMENT

Espace Forme propose deux offres d'abonnement : « **Liberté** » (avec accès aux cours collectifs) ou « **Cardio/Musculation** » (sans les cours collectifs) avec engagement « 12 mois » à partir de la date de souscription. Cet abonnement est définitif et vaut engagement ferme de l'adhérent jusqu'au terme prévu. Les 12 mois se reconduisent de façon tacite d'année en année.

S'il le souhaite, l'adhérent peut souscrire aux mêmes offres avec l'option « **Open** ». Ainsi son abonnement se reconduit de façon tacite de mois en mois, mais il ne vaut pas engagement ferme : l'adhérent qui souhaite mettre un terme à son offre peut le faire à tout moment à condition qu'il prévienne le club maximum 15 jours avant le prélèvement de son échéance suivante. Deux offres spécifiques sont également proposées :

- une **offre « couple »** : -5 €/mois sur le deuxième abonnement de 12 mois. Uniquement pour les personnes en couple vivant à une même adresse postale. Cette réduction prend fin dès lors que l'un des deux conjoints suspend ou met fin à son contrat.

- une **réduction « étudiant »** : -5 €/mois sur l'abonnement Liberté (avec cours collectif), sur présentation d'un justificatif étudiant.

Ces offres ne sont pas cumulables.

Les **nouveaux adhérents**, qui n'ont jamais été inscrits au club, peuvent bénéficier d'un premier mois à prix réduit. Cette formule vaut engagement minimum de 3 mois : un premier mois à prix réduit qui se poursuit par deux mois au tarif avec l'option « Open ». L'adhérent pourra mettre fin à son offre seulement à l'issue de ces 3 premiers mois.

### CARTES D'ENTRÉES ET SÉANCE UNITAIRE

S'il ne souhaite pas souscrire à un abonnement, l'adhérent peut bénéficier de cartes de séance qui donnent accès à l'ensemble des prestations du club.

Il existe deux formules : soit une carte de 10 séances valables 6 mois soit une carte de 50 séances valables 12 mois. Des entrées à l'unité sont également possibles. Elles peuvent être réalisées uniquement lors des heures d'ouverture de l'accueil du club et lorsque le personnel est présent.

### PAIEMENT

Le tarif des abonnements et des cartes d'entrées est défini toutes taxes comprises (TTC). Lors de son inscription, l'adhérent s'engage à fournir le RIB et l'autorisation nécessaires au prélèvement bancaire réalisé pour tous les abonnements en tacite reconduction. Tout changement de domiciliation bancaire devra être signalé par l'adhérent, de sorte qu'il n'existe pas d'interruption de paiement. Le paiement du premier mois s'effectue le jour de la signature en espèces, chèque ou carte bancaire. Espace Forme accepte également les Chèques Vacances ANCV et COUPON SPORT, ainsi que les PASS Cantal.

Les abonnements sont reconduits de façon tacite : de mois en mois pour les abonnements avec l'option « Open » ; d'années en années pour les formules « 12 mois ».

En cas d'impayé, l'adhérent accepte de régler, sous huitaine, par tout autre moyen de paiement le règlement qui est dû à Espace Forme. Si non-paiement des sommes dues, l'adhérent encourt des poursuites, ainsi que la résiliation de son contrat et se verra refuser l'accès à la salle.

### ABSENCE D'UTILISATION DE L'ABONNEMENT

La non utilisation par l'adhérent et pour quelque raison que ce soit de son abonnement ou carte d'entrées au cours de sa durée, ne donne droit à aucun remboursement, ou prorogation d'abonnement. Seuls les cas de déménagement et/ou mutation professionnelle à l'extérieur du département pourront être considérés comme un motif de rupture anticipée du contrat ; deux mois de préavis sont nécessaires et dûs au club. Les cas de grossesse, les blessures ou maladie entraînant un arrêt de 3 semaines minimum, pourront également être considérés sur justificatif médical comme un motif de suspension du contrat.

### ASSURANCE

Espace Forme est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, et celle de son personnel. La responsabilité du club ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils. De son côté, l'adhérent est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, biens ou personnes, pendant l'exercice de ses activités sportives.

Espace Forme n'est pas responsable des objets perdus, volés ou détériorés, et conseille de ne pas apporter d'objet ou bien de valeur.

### NON-RESPECT DU RÈGLEMENT

L'abonnement d'un adhérent peut être résilié et son droit d'entrée au club refusé de plein droit par Espace Forme aux torts exclusifs de l'adhérent pour les motifs suivants : fraude administrative, fraude au droit d'entrée, dégradation, attitude ou comportement inapproprié, non-respect du règlement intérieur, incident de paiement.

### SECURITÉ VIDÉO - INFORMATIQUE

L'établissement est placé sous vidéoprotection. Les données sont archivées pendant 15 jours avant d'être automatiquement effacées par le système de gestion informatique (loi informatique et liberté du 6 janv. 78 modifiée en 2004). Dans le cadre du Règlement Général relatif à la Protection des Don-

nées Personnelles, Espace Forme s'engage à ne pas divulguer les informations personnelles fournies dans le cadre de ce contrat. Vos nom, prénom, date de naissance, adresse postale, téléphone et e-mail servent uniquement à :

- accéder à l'application mobile Déciplus,
- recevoir les informations relatives au fonctionnement de la salle,
- et établir des données statistiques du club.

Vos données personnelles seront supprimées 5 ans après la fin effective de votre abonnement. Vous bénéficiez du droit de modification et d'oubli à tout moment en contactant le club par téléphone au 04 71 48 38 21 ou par mail à l'adresse : [espaceformeaurillac@gmail.com](mailto:espaceformeaurillac@gmail.com).

Le RIB est uniquement utilisé pour effectuer les prélèvements bancaires nécessaires au paiement de l'abonnement.

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Une consultation médicale préalable à toute activité sportive est indispensable pour détecter d'éventuelles contre-indications à la pratique du sport. Espace Forme recommande de consulter un médecin avant toute activité physique, et de lui faire établir un certificat médical de non contre-indication à fournir lors de votre première séance puis à renouveler chaque année. La remise d'un tel certificat n'étant pas une obligation légale, elle est laissée à la bonne appréciation de l'adhérent.

En souscrivant un contrat, l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de cette recommandation et décharge Espace Forme de toute responsabilité quant à la survenue d'un incident lié à son état de santé.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'adhérent se conforme au présent règlement intérieur, y adhère sans restriction ni réserve et s'engage à respecter les consignes suivantes :

- L'accès à Espace Forme est réservé à ses adhérents. **Ne faire entrer aucune personne non abonnée** pendant les heures encadrées ou en accès-libre.

- Pour des raisons de sécurité, sauf autorisation de la Direction, la **présence des enfants est strictement interdite** dans l'enceinte du club.

L'adhérent s'engage également à

- **Utiliser des chaussures de sport spécifiques et réservées à des activités d'intérieur.**
- **Utiliser une serviette de bain pour protéger les bancs de musculation et tapis de sol.**
- **Ne pas poser de poids ou haltères sur les bancs de musculation.**
- **Ranger les poids ou haltères ainsi que le petit matériel sur leur rack spécifique.**
- Après utilisation, **désinfecter les appareils utilisés avec les produits de nettoyage** prévus à cet effet.
- **S'essuyer au sein même des douches** avant de regagner les bancs des vestiaires.
- Les casiers doivent être utilisés de façon ponctuelle grâce à un cadenas personnel qui doit **être systématiquement retiré à l'issue de chaque séance.**
- **Chaque membre s'engage en cas d'accident dont il serait témoin à alerter immédiatement les secours, puis la Direction d'Espace Forme.**

**Les conditions générales et le règlement intérieur font partie intégrante du contrat d'abonnement. En souscrivant à Espace Forme, l'adhérent reconnaît les avoir lus, compris et acceptés.**

Espace  
For-e

92 rue de Marmiesse  
15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 38 21

Siret : 485 005 086 000 15 - APE : 9313Z

Espace  
For-e

Bien plus qu'une salle de sport

Espace Forme Aurillac, 92 rue de Marmiesse, 15000 aurillac.

Tél. : 04 71 48 38 21 - E-mail : [espaceformeaurillac@gmail.com](mailto:espaceformeaurillac@gmail.com) - [www.espaceformeaurillac.fr](http://www.espaceformeaurillac.fr)